

### Dans le contexte de la COVID-19, les activités de GDG Environnement ont été reconnues prioritaires par le gouvernement du Québec. Le programme de contrôle biologique des insectes piqueurs débutera avec toutes les précautions

La priorité de GDG Environnement est d'offrir son service aux citoyens en prenant compte des mesures préventives recommandées par le bureau du premier ministre François Legault ainsi que par la Direction de la Santé Publique du Québec.

De cette manière, pour contrer la propagation du coronavirus, notre entreprise a, en autres mesures, instauré un groupe de travail interfonctionnel sur la COVID-19 :

**Postes administratifs :** Depuis le 13 mars, une politique de télétravail est mise en place conformément à la recommandation de notre gouvernement provincial.

**Activités de laboratoire :** Les activités d'identification et de dépistage de maladies sont maintenues en tenant compte des directives de Santé Publique.

**Employés de terrains :** Le travail s'effectue 100% à l'extérieur, en milieux naturels, dans les milieux forestiers, les terrains humides, etc. Notre système de suivi des opérations permet aux différents intervenants de suivre l'ensemble de nos opérations à distance. Dans les circonstances actuelles, ce système sera mis à grande contribution afin de limiter les contacts entre les employés, mais également avec les citoyens et le personnel des villes tout en fournissant un service de qualité.

Une procédure a été instaurée pour éviter les contacts, soit le maintien d'une distance physique minimale de deux mètres des autres. De même, nos pratiques sont adaptées pour éviter tout contact avec la population. Cette mesure est incluse dans plusieurs sphères de nos opérations (transport, hébergement en occupation simple, heures de repas, etc.).

**Des formations adaptées :** Tous nos employés reçoivent une formation sur les nouvelles mesures, également un guide des bonnes pratiques et précautions est fourni.

Notez que nos propriétaires, le Groupe Kersia, détiennent aussi les Laboratoires Choisy ainsi tous nos employés ont accès au support d'experts et aux produits sanitaires d'usage personnel.

Nous prendrons les dispositions pour informer les autorités locales avant l'intervention de nos équipes sur place. Notez que les véhicules et employés arboreront toujours le logo de GDG Environnement.

Nous tenons à vous assurer que les zones d'exclusions seront respectées selon les normes établies et la mise à jour sera faite promptement si de nouvelles demandes nous sont transmises.

**Épandage aérien :** Le pilote (hélico ou avion) est seul à bord de l'appareil. Les travaux aériens sont prévus dans les prochaines semaines. Nous donnerons un avis minimum de 48h avant le début des traitements aériens. Rappelons qu'il s'agit de granule biologique sans danger pour la faune et la flore.

Il est important de rappeler que les travaux ne ciblent que les milieux humides. Le larvicide utilisé cible la génération de larves alors présente dans l'eau mais, puisque le produit biologique se dégrade rapidement, d'autres traitements doivent être appliqués à chaque nouvelle génération au cours de la saison.

Pour en connaître davantage sur ce produit, nous vous invitons à aller à [www.infobti.com](http://www.infobti.com), où les dernières publications scientifiques ont été colligées. Davantage d'informations sont également disponibles sur le site de l'entreprise au [www.gdg.ca](http://www.gdg.ca)

En cours de saison, nous invitons les citoyens à poser leurs questions sur la ligne *Info Moustique* au 1 844-840-8700 ou à écrire à [infomoustique@gdg.ca](mailto:infomoustique@gdg.ca). Les suivis se feront rapidement.

GDG Environnement mise sur l'embauche locale pour limiter les déplacements intermunicipaux. Il est toujours possible à ceux qui sont désireux(se) de joindre l'équipe de soumettre leur cv au [rh@gdg.ca](mailto:rh@gdg.ca)

À propos de G.D.G. Environnement

G.D.G. Environnement est un centre d'expertise spécialisé dans le contrôle biologique des insectes piqueurs. Depuis 1984, l'entreprise offre des services pour réduire la nuisance engendrée par la présence de moustiques et de mouches noires, afin d'offrir un meilleur milieu de vie aux citoyens. G.D.G. Environnement, en tant que compagnie environnementale, a pour mission d'améliorer la qualité de vie des citoyens et la protection de la santé publique à l'aide de solutions écologiques dans un contexte de développement durable.

Afin d'assurer la qualité du service que votre municipalité s'offre, voici les recommandations que nous émettons aux citoyens afin d'empêcher la prolifération de moustiques en milieu résidentiel :

- Assurez-vous que vos drains soient en bonne condition et que l'évacuation de l'eau se fasse bien.
- Préparez votre piscine tôt; une piscine non démarrée peut générer des moustiques dès le mois de mai.
- Ne laissez pas de pneus ou d'objets creux contenant de l'eau à l'extérieur ou à proximité des habitations.
- Retournez votre bateau à l'envers, videz les brouettes et les seaux gorgés d'eau, ceux-ci constituent des milieux producteurs de moustiques.

Nous comprenons que la situation évolue rapidement et nous vous aviserons de toutes modifications pertinentes.

Nous vous remercions de votre confiance et de votre loyauté.

L'équipe de GDG Environnement

[info@gdg.ca](mailto:info@gdg.ca)

